

## Rituel

Toutes les sociétés ont mis au point des « moyens d'orientation » (Norbert Elias) dans le temps de différents ordres : avec les calendriers, les cadrans solaires ou encore les horloges, les rituels font partie de ces moyens. En tant qu'ensembles d'actions et de discours réglés, à la fois formalisés et situés dans le temps, les rituels assument cette fonction en introduisant une discontinuité dans le flot continu du temps social et en établissant une distinction entre ce dernier et le temps de la célébration. Ils constituent un dispositif culturel de maîtrise du temps, dans la mesure où ils lui confèrent une forme en plaquant sur le déroulement de la vie quotidienne un rythme qui joue fondamentalement du contraste entre le temps social et le temps du rituel. Celui-ci se distingue des activités ordinaires par le fait que les actions [395] et les discours dont il est formé lui appartiennent en propre et revêtent un caractère répétitif et immuable, qui contraste avec l'hétérogénéité de la vie quotidienne.

Face à la diversité des manières de se situer dans le temps, de l'expérimenter, qui peut être aussi étendue que le nombre des individus qui composent une société, face à la relativité par conséquent extrême du temps vécu, les rituels imposent donc des modèles de scansion de la durée collectivement construits. Les rythmes qu'ils formalisent opèrent généralement une mise en relation du temps social avec des points de repère placés en dehors de lui et qui ont de la sorte pour effet de naturaliser et d'objectiver la structure temporelle qu'ils ordonnent : cette structure peut ainsi s'agencer par exemple en référence à la succession des saisons, des phases solaires ou lunaires, à des événements fondateurs constituant des points initiaux à la suite desquels s'enclenche une histoire qui peut être cyclique ou linéaire, ou encore à différentes étapes de la vie individuelle – sans que ces divers repères soient d'ailleurs exclusifs les uns des autres.

Reconnaître les rituels comme des instruments collectifs de maîtrise du temps implique de ne pas les considérer isolément, mais de les envisager comme parties d'un système ou d'une « séquence », pour reprendre un terme employé par Arnold van Gennep, c'est-à-dire comme intégrés à des ensembles larges d'événements ritualisés qui formalisent une manière particulière d'aménager le déroulement du temps. La prise en compte de ces ensembles a conduit les anthropologues et les historiens qui se sont intéressés à cette question à distinguer et à classifier différents systèmes rituels selon le type de repères extérieurs en fonction desquels ils sont organisés. On a ainsi proposé une distinction entre les rituels biographiques et périodiques en différenciant ces derniers en « cérémonies *cycliques*, qui [...] correspondent plus ou moins aux *saisons* ; cérémonies *calendaires*, qui se succèdent selon l'ordre du calendrier solaire et ne s'exécutent en règle générale qu'un seul jour par an ; cérémonies *agraires*, qui dépendent uniquement des travaux ruraux » (Van Gennep). D'autres ont proposé de faire la distinction entre rituels calendaires et rituels commémoratifs (Bell).

Quelle que soit la catégorie à l'intérieur de laquelle ont les rangs et par conséquent le type de structure temporelle dont ils imprègnent le temps social, les rituels, en tant que succession d'actions et de discours ordonnée, épousent nécessairement eux-mêmes une structure temporelle. Cette structure a notamment été analysée par Arnold van Gennep dans le livre qu'il a consacré à l'une des catégories de rituels organisant le déroulement du temps – ceux qui codifient le passage d'une étape de la vie à une autre et qu'il a appelés pour cette raison les rites de passage. Son analyse, qui mettait en évidence une morphologie commune à cette [396] catégorie de rituels qui fait se succéder une phase préliminaire, une phase liminaire et une phase de réintégration, a permis de penser la structure temporelle des rituels. Si les rites de passage permettent de faire passer un individu d'un stade de sa vie, correspondant à une identité ou à un statut particulier, à un autre, les rituels qui organisent le temps collectif fonctionnent également, de manière générale, selon un ordre ternaire, dans lequel une étape préparatoire précède le temps du rituel proprement dit, qui débouche lui-même sur une phase de retour dans

le cours ordinaire du temps. Cette ossature temporelle des rituelles a conduit l'anthropologue Victor Turner à étendre la théorie de Van Gennep, en mettant en évidence le fait que nombre de rituels collectifs font se succéder un premier temps dans lequel la société existe à l'intérieur de ses structures sociales traditionnelles (hiérarchies, identités, fonctions et statuts individuels), un second temps où ces structures sont suspendues et où la société existe davantage comme entité collective et où les différences entre individus sont égalisées, qui débouche enfin sur un troisième temps où ces structures sont rétablies.

Ce modèle a à son tour permis à Roy A. Rappaport de comprendre par analogie les rituels à fonction temporelle comme inscrivant à l'intérieur du flux continu de l'activité ordinaire, un « temps hors du temps ». Si ces rituels fournissent des moyens collectifs de s'orienter dans le temps, c'est en d'autres termes parce qu'ils lui appliquent une structure codifiée par l'opposition entre, d'une part, des périodes durant lesquelles coexistent une multitude de temporalités qui correspondent à la disparité des rythmes dans lesquels se déploient les activités des individus et des groupes sociaux, et, d'autre part, des moments de célébration rituelle où ces temporalités plurielles s'effacent et laissent place à une autre forme d'expérience du temps. Celle-ci a en particulier pour caractéristique d'être communautaire – il unifie dans ce sens l'hétérogénéité des temporalités – et de rapporter le moment présent de la célébration à un temps qui le transcende, qui peut être celui d'une histoire linéaire située entre un point de départ et une fin déterminés ou celui d'une histoire cyclique, marquée par des dynamiques récurrentes de recommencement et de régénération. La formalité que les rituels à vocation temporelle imposent au déroulement du temps repose donc fondamentalement sur les rythmes qu'ils régulent en faisant alterner le temps social et le « temps hors du temps ».

Bell (Catherine), *Ritual. Perspectives and Dimensions*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 102-108.

Elias (Norbert), *Du temps*, trad. de l'allemand par Michèle Hulin, Paris, Fayard, 1996 (1984).

Rappaport (Roy A.), *Ritual and religion in the making of humanity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 169-235.

Turner (Victor W.), *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, trad. de l'anglais par G. Guillet, Paris, PUF, 1990 (1969).

Van Gennep (Arnold), *Les rites de passage*, Paris, Picard, 1981 (1909).

Van Gennep (Arnold), *Le folklore français*, 3 vol., 1. *Cérémonies familiales : du berceau à la tombe : rites de passage, naissance, baptême, fiançailles, mariage, funérailles ; Cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières : cycles de Carnaval, Carême et de Pâques ; 2. Cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières : cycle de mai, cycle de la Saint-Jean, cérémonies agricoles et pastorales de l'été, cérémonies agricoles et pastorales de l'automne ; 3. Cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières : cycle des douze jours : de Noël aux rois. Textes inédits sur le folklore français contemporain ; 4. Bibliographie méthodique ; précédée de, Questionnaires Provinces et Pays*, Paris, Robert Laffont, 1998-1999 (1943-1959).

Christian Grosse